

Humbles communautés

● ● ● **Albert Rouet**, Poitiers
Archevêque émérite de Poitiers

Dans les années 90, alors qu'il était évêque de Poitiers, et afin d'assurer la présence des chrétiens dans le diocèse, Mgr Rouet initiait un nouveau système d'organisation des paroisses en milieu rural, qui s'étendit ensuite aux villes. Puis, suite à des années d'expérience concrète, il publiait en octobre 2010 un « décret paroisses » proposant une alternative sérieuse au système paroissial traditionnel : y étaient reconnues les « communautés chrétiennes locales », constituées d'une équipe de cinq responsables (femmes et hommes laïques) auxquels l'évêque conférait des « ministères reconnus », et de dix à vingt autres personnes ; un prêtre accompagnait ces petites communautés d'un secteur donné, tout en laissant à chacune le soin de se prendre en charge.

En janvier 2012, Mgr Pascal Wintzer a succédé à Mgr Rouet. Suite à des turbulences dans le diocèse, le nouvel évêque de Poitiers a adopté en septembre un nouveau décret sur la naissance des paroisses, remplaçant celui de Mgr Rouet. Il y définit l'organisation de ces structures diocésaines et le rôle que les prêtres devront y tenir. Les paroisses seront placées « sous la responsabilité d'un prêtre qui en sera constitué curé ». Il présidera un conseil pastoral et un conseil paroissial pour les affaires économiques, et représentera la paroisse, tout en veillant « à l'administration de ses biens ». La question se pose : que restera-t-il des trois-cent-dix communautés locales créées par Mgr Rouet et de cette expérience innovante ? Mais laissons la parole à Mgr Rouet. (L. Bittar)

Après avoir exposé la fécondité des petites communautés, comment elles vivent entre elles une réelle communion dont le prêtre est le serviteur,¹ la composition de ce numéro de *choisir* me demande d'en montrer les limites et les difficultés. J'accepte ce paradoxe d'avoir fondé de nombreuses communautés locales - donc de garder une

vivante confiance dans leur avenir - et d'analyser leurs fragilités.

Composées d'hommes et de femmes qui ne cherchent pas à se prendre pour extraordinaires, les petites communautés de l'Eglise connaissent les limites inhérentes à l'humanité. Aucune surprise donc. La position d'un évêque au plus près de la vie quotidienne ne cache pas les faiblesses : les nier reviendrait à stériliser l'entreprise en laissant penser à un utopique paradis. Analyser la réalité demande d'être lucide sur ses qualités et ses difficultés.

1 • Cf. sous la direction d'**Albert Rouet**, *Un nouveau visage d'Eglise : l'expérience des communautés locales à Poitiers*, vol. 1, Paris, Bayard 2005, 250 p.

église

Le développement dans l'Eglise de France de communautés locales gérées par des laïcs doit beaucoup à Mgr Albert Rouet. Mais cette expérience avant-gardiste et prometteuse est aujourd'hui menacée. Nous avons demandé à son initiateur de tirer un bilan de ce vécu.

église

Tout cela est évident. Cependant les épreuves ou la vitalité des communautés ne disent pas l'essentiel. Quel est-il ?

Une œuvre de conversion

Les communautés locales ne constituent pas d'abord une entreprise de reconstitution d'un nouveau quadrillage du terrain, ni la mise en place d'un fonctionnement d'Eglise mieux adapté à notre époque. Elles jouent ce rôle, mais en second. Le premier objectif s'attache à convertir les attitudes et le comportement des chrétiens, à les rendre fidèles ensemble à la Parole de Dieu.

Traditionnellement, la vie chrétienne était encadrée par un système paroissial fortement centralisé. Les relations avec la tête prévalaient sur les liens fraternels. Plus exactement encore, l'impulsion venait du pasteur plus que de la vie commune, dont l'origine se trouve dans le cœur de chaque baptisé grâce à l'Esprit qui lui communique des dons (1 Co 12,7).

Certes, il existe déjà nombre de paroisses unies et vivantes. Heureusement ! Néanmoins, il reste nécessaire de manifester que chaque chrétien porte en lui-même une source qui doit s'écouler de lui. L'image se rencontre dans l'Evangile de Jean (4,14 ; 7,38). Ces « fleuves d'eau vive qui couleront de son sein » se mêlent à l'eau qui sort du côté du Crucifié. Ainsi, par le baptême, les chrétiens sont « chacun pour sa part membres les uns des autres » (Rm 12,5 ; Ep 4,25).

Cette double insistance, johannique et paulinienne, incite l'Eglise à s'organiser de manière à manifester ces qualités et à en vivre d'abord en son sein (« principalement envers nos frères dans la foi » Ga 6,10), ensuite parmi les hommes, en signe du Corps du Christ, qui est « comme le sacrement de l'union intime avec Dieu et de l'unité de l'humanité ». ² Une telle perspective demande de découvrir les richesses des sacrements de l'initiation chrétienne, ainsi que la loi de charité, ce signe des disciples (Jn 13,35). Et cela, non seulement à partir des élans individuels, mais dans le cadre d'une communauté chargée de porter collectivement le rôle de vivre et de témoigner du Christ.

Que la baisse de la population rurale et du nombre de prêtres ait joué un rôle déclencheur, c'est évident. Il n'en reste pas moins que, par-delà ces circonstances, c'est un appel à se convertir qui reste prioritaire : redécouvrir l'émerveillement et la grâce d'être appelé à vivre dans le Christ, c'est-à-dire revenir au point de départ, à l'origine qui accompagne la vie de l'Eglise. Rude travail, toujours à reprendre, que cette conversion !

Journée jubilaire du diocèse de Poitiers 2007, pique-nique avec Mgr Rouet



² • Vatican II : Constitution sur l'Eglise, *Lumen Gentium*, 1.

Changer des habitudes

Deux types de difficultés, externe et interne, scandent la naissance et la vie des communautés. La décision de créer des communautés locales a été prise à Poitiers conjointement par tous les conseils diocésains, conseil pastoral et conseil presbytéral en tête. Mais passer à la réalisation s'est heurté en premier au manque de confiance en soi des chrétiens : « Ce n'est pas pour nous ! On ne pourra pas ! On n'est pas capable ! » Peut-être... même s'il demeure étonnant que le Peuple de Dieu se sente aussi démuné devant des responsabilités confiées aux prêtres ou à quelques personnes émérites ! D'autant plus que nous sommes loin des temps où les clercs avaient le monopole de l'instruction...

Ici surgit un piège : celui de la vie associative fondée sur la libre appartenance, avec un président et son Bureau. Or il s'agit de tout autre chose : de ce que le baptême opère en un être (« une création nouvelle » : 2 Co 5,17) et de la confiance première du Christ appelant à sa suite non pas des surhommes mais des gens ordinaires. Une communauté ne suit pas le droit associatif, elle marche à la suite du Christ et elle vit des dons de l'Esprit. Même les « plus petits » portent des fruits (Jn 15,16) qu'il ne faut pas mépriser (Mt 18,10). Les fidèles se réfugient à l'ombre du prêtre, alors que le Pasteur laisse aller ses brebis (Jn 10,9). Un temps de prière et de retraite aide à mieux situer l'objectif.

Arrivent ensuite les questions d'organisation. Elles ont leur importance : dans les changements, pour éviter les craintes et les prises de pouvoir indues, pour respecter la liberté de chacun, il importe de préciser les fonctions, leur mode d'attribution et leur durée, donc

de prévoir leur renouvellement. Ce dernier point est délicat. Une communauté habituée à vivre entre ses seuls membres peinera à trouver des responsables, car elle aura rapidement épuisé ses capacités. A l'inverse, une communauté qui accueille des gens moins insérés dans sa vie, qui fait confiance à des personnes un peu éloignées, trouvera de nouveaux acteurs grâce à une réelle capacité apostolique.

Il a fallu ensuite redéfinir la place des diacres et des religieux. Pour éviter que, selon la hiérarchie descendante, ils ne prennent la place des laïcs, il a fallu leur trouver d'autres fonctions, soit à une échelle plus large qu'une communauté, soit au service d'une charge (la foi, la prière, la charité) entre plusieurs communautés. Progressivement, des précisions ont été apportées.

Et les prêtres ? La grande majorité est volontiers entrée dans la création des communautés, mais avec l'habitude de décider seul, de tout contrôler sous un regard centralisateur. L'exercice du pouvoir était devenu une seconde nature. Eux aussi se sont convertis à être les articulations entre les communautés, à soutenir les chrétiens et à relancer l'ardeur missionnaire. Le point le plus difficile se rencontre quand des prêtres rivalisent entre eux et refusent de collaborer, pour maintenir la solitude de leurs décisions. Pouvoir et ministère sont-ils à ce point liés en tous domaines ?

La vie quotidienne

Il ne faut pas se leurrer : le soutien des communautés locales représente un labeur incessant du fait des renouvellements fréquents. La formation est indispensable, mais c'est surtout après leur prise de fonction que les responsa-

église

Albert Rouet,
*Vous avez fait de moi
 un évêque heureux,*
 Paris, de l'Atelier 2011,
 174 p.

bles en perçoivent l'utilité et le contenu. Ils cernent mieux ce qui leur fait défaut. Et on assimile mieux quand on est demandeur.

Le diocèse assurait depuis longtemps les apprentissages en catéchèse et en liturgie. Mais la création de communautés a nécessité de former les personnes à l'animation d'un groupe, au travail en équipe et même à l'art d'assouplir d'inévitables conflits. Car la vie quotidienne soulève de nombreuses questions : la gestion des finances, des maladies ou des départs de responsables pour raison professionnelle... Les chrétiens étaient peu habitués à régler leurs problèmes eux-mêmes.

Un effort particulier s'est attaché à apprendre aux membres d'une communauté à se pardonner de vieilles querelles (à l'origine parfois inconnue), à dépasser des conflits face à face (puisque l'écran et la médiation du curé ne s'interposaient plus). Certes, il y a eu des situations difficiles, comme celle provoquée par un responsable de communauté trop autoritaire et incompétent. Le diocèse a tenu à ce qu'il termine son mandat de trois ans. Cette exigence a mûri la réflexion pour les votes suivants.

Cependant l'essentiel, qui s'est révélé à l'usage, touche à la formation spirituelle : comment subir l'incompréhension de sa famille ? comment porter la stérilité apparente des efforts consentis ? comment se nourrir de la Parole de Dieu ? que signifie être missionnaire ?... Autant de domaines nouveaux pour les membres des communautés, qui doivent apprendre à les gérer de manière évangélique. D'où l'organisation de sessions et de retraites. Ce travail mobilise beaucoup les énergies du diocèse.

Un autre point à rappeler sans cesse concerne la définition de la commu-

nauté, définition non pas théorique mais concrète. Une tendance spontanée consiste à assimiler la communauté aux cinq membres de l'équipe d'animation, alors que la communauté désigne l'ensemble des baptisés. De même, il importe de rappeler que celle-ci doit se mêler à toute la population et participer à sa vie associative et politique (nombre de responsables - sauf le premier, le délégué pastoral - ont été invités à s'engager dans des conseils municipaux).

Partager l'appel

Ces difficultés bien réelles ne sont pas toutes de même nature. Beaucoup d'entre elles se retrouvent ailleurs, mais la vie en communauté les fait davantage apparaître.

Il est cependant un point décisif qui fait ressortir une intuition de Vatican II : il concerne l'articulation de la communion au sein de la communauté et son ouverture missionnaire. Il ne suffit pas de tout « bien faire » entre soi, il faut le faire de manière significative aux yeux des autres. Il l'avait bien perçu, ce jeune maire d'une petite commune qui reconnaissait : « Quand je vois vivre une telle communauté, je me dis qu'il n'est pas stupide d'être chrétien. » Lui, l'incroyant, avait vu clair.

Au fond, il s'agit de travailler avec l'humanité concrète, sans la protection d'une organisation ancestrale. Ce fait même a une dimension d'Évangile. Car la clef de tout se tient dans la confiance que le Christ, en premier, accorde à ses disciples. Ils ont à partager l'appel qui les rend chrétiens. On voit ainsi que, dans son humaine réalité, le Peuple de Dieu est une très grande chose.

A. R.